

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 3 NOVEMBRE 2025

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : ROSEAU Sylvie donne pouvoir à SAULGRAIN Henri

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Rodolphe DRANO

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-85 DU 03-11

VENTE DE MOBILIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une armoire et quinze lits, qui étaient à l'école et qui ne leur servent plus, peuvent être vendus.

- 1 armoire : 10 €
- 15 lits pliants : 5 € l'unité

Les premières personnes intéressées seront les premières servies.

Ces mobiliers sont vendus dans l'état sans aucune garantie.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre ces mobiliers aux tarifs mentionnés.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de vendre ces mobiliers aux tarifs mentionnés.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 4 novembre 2025

Secrétaire de Séance

Rodolphe DRANO

Le Maire

David LAGLEYZE